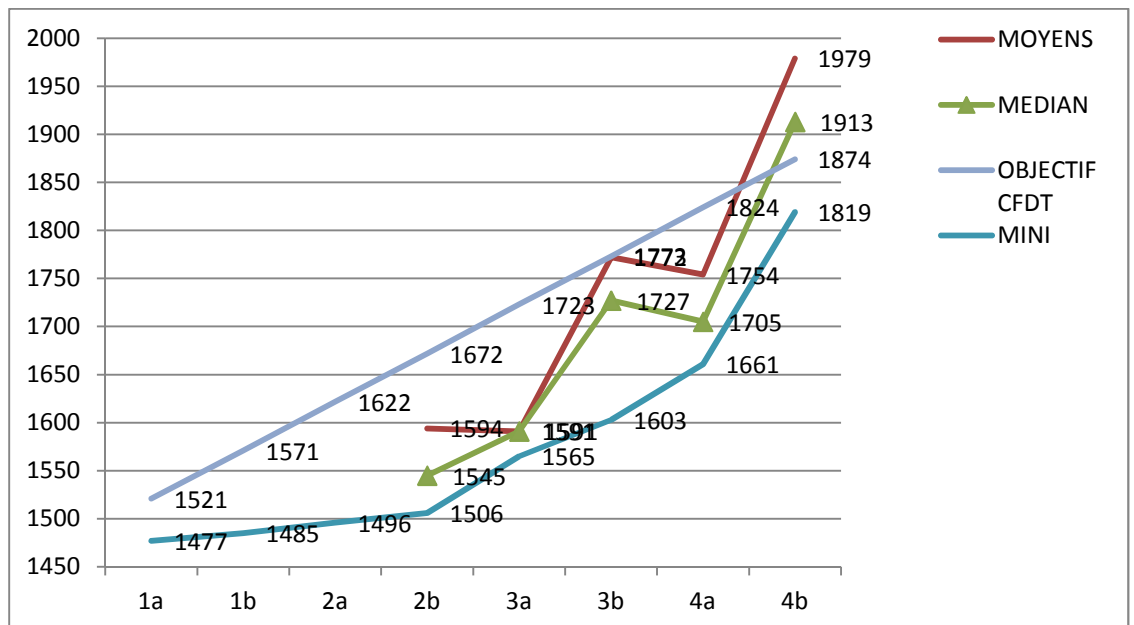


NEGOCIATION SALAIRES 2014

La CFDT a demandé :

- ⇒ 3% d'augmentation sur l'ensemble des salaires bruts en une seule fois au 1^{er} mars 2014.
 - Pour les employés la réactualisation de la grille avec une progression linéaire entre les niveaux 1A et 4B.
 - Pour l'encadrement la réactualisation de la grille avec une progression linéaire entre les niveaux 5 et 8.
 - ⇒ Mise en place pour les employés d'un bonus.
 - ⇒ Mise en place d'une grille des minimas de salaire liée à l'ancienneté.
 - ⇒ Augmentation des réductions via la carte salarié.
 - ⇒ Validation définitive de la réduction du jour de carence pour le 1^{er} arrêt maladie.
- Reconduction de l'abondement sur les versements volontaires sur le PEE avec augmentation de l'abondement.



LA CFDT reste fidèle à ses principes et estime que ses demandes sont raisonnables et accessibles.

Le maintien de notre pouvoir d'achat et la reconnaissance de notre travail passe par notre salaire.